

# 05

## Aller vers des activités culturelles et sportives

### Fiche technique

#### Secteur

Médico-social

#### Public

Cette action de formation s'adresse aux  
Travailleurs/ouvriers exerçant au sein d'un ESAT et plus particulièrement ceux bénéficiant d'un accompagnement de type SAVS et SAMSAH.  
La présence des accompagnants (travailleurs sociaux) sur le pôle hébergement est fortement recommandé sur les dernières heures de formation.

#### Durée

2 jours

#### Organismes de formation

- ➔ Otos 13 Formation
- ➔ Askoria

### Lieux & dates

#### ➔ Groupe 1

##### Département 13

Les 22 & 23 mai 2024

#### ➔ Groupe 2

##### Département 83

Les 4 & 5 juin 2024

### Interlocuteur Opcos Santé

Alison WLUCZKA

[Alison.WLUCZKA@opco-sante.fr](mailto:Alison.WLUCZKA@opco-sante.fr)

04 91 14 05 45 / 06 35 58 51 09

### Contexte

Sortir, aller voir des spectacles, pratiquer des activités sportives ou culturelles... autant d'activités essentielles pour l'équilibre et l'épanouissement personnels et sont un facteur essentiel d'insertion sociale.

L'un des premiers défis de l'accès aux loisirs, aux sports et à la culture est encore aujourd'hui de l'information, de savoir où et comment se renseigner. Des aides et accompagnements sont nécessaires, par exemple pour identifier les opportunités de loisirs et s'y engager, pour être guidé ou accompagné lors de visites culturelles, etc.

Avec la loi Handicap du 11 février 2005, le principe selon lequel « toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus de tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté », est réaffirmé et l'accès aux loisirs et à la culture est reconnu comme faisant partie des besoins essentiels à l'existence pour les personnes handicapées.

Comment promouvoir une culture du sport et bien-être au travail ? Comment rendre le sport accessible à tous, d'autant plus dans ce contexte « d'après crise sanitaire » ? De quelle manière s'engager dans une démarche de santé et bien-être à travers les activités culturelles et sportives ?

L'OPCO Santé souhaite proposer aux travailleurs des établissements ou services d'aide par le travail (ESAT) une formation qui leur donnera les moyens d'aller vers des activités culturelles et sportives et ainsi équilibrer leur vie privée et leur vie professionnelle, de concourir à leur autonomie.

### Objectifs

- ➔ Connaître son environnement et les activités culturelles près de chez moi
- ➔ Définir ce qu'est une activité culturelle : cinéma, club sportif, les expositions, les sorties...
- ➔ Partager ses intérêts et ses souhaits pour choisir au mieux ses activités et le budget que cela représente ?
- ➔ Comprendre ce que cela peut m'apporter dans ma vie personnelle ?
- ➔ Découvrir comment les activités peuvent être accessibles à tous : audiodescription, traduction en langue des signes, FALC...
- ➔ Savoir comment réaliser des inscriptions en ligne (site internet, réseaux sociaux...)
- ➔ Connaître les dispositifs spécifiques d'aide : chèques vacances, bons de la région...

### Prérequis

Cette action de formation ne nécessite aucun prérequis.